

Décision DG n° 2019-324

**du 12 juillet 2019 portant nomination auprès du Comité scientifique permanent
« sécurisation de l'utilisation des médicaments » de l'Agence nationale de sécurité du
médicament et des produits de santé**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L. 5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- Vu** l'avis n° 2018-04 du Conseil scientifique en date du 26 septembre 2018 ;
- Vu** la délibération n° 2018-37 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2018 ;
- Vu** la décision DG n° 2019-323 du 12 juillet 2019 portant création du Comité scientifique permanent « sécurisation de l'utilisation des médicaments » de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité scientifique permanent « sécurisation de l'utilisation des médicaments », pour une durée de quatre ans à compter de la date de la présente décision :

Au sein de la formation restreinte « bon usage des médicaments » :

Monsieur BERDAI (Driss)
Madame DE WULF-DESWART (Anne-Sophie)
Madame GHOUFLE (Rita)
Madame LAROCHE (Marie-Laure)
Monsieur MONGES (Philippe)
Madame MOREAU-ROCHER (Fanny)
Monsieur REVEILLAUD (Olivier)
Madame THOMAS (Laure)
Madame VALNET RABIER (Marie-Blanche)

En qualité de représentants des associations agréées des usagers du système de santé :

Monsieur PELE (Gérard) Association Les Petits Bonheurs, membre titulaire,
Madame ROBERT (Nathalie) association SPONDYLOACTION,, membre suppléant,

Au sein de la formation restreinte «Interactions médicamenteuses » :

Madame AUFFRET (Marine)
Monsieur BIHAN (kevin)
Madame GABORIAU (Louise)
Madame LAGARCE (Laurence)
Monsieur LEMAITRE (Florian)
Madame LEPELLEY (Marion)
Monsieur MAHE (Julien)
Madame MOREL (Aurore)
Madame POLARD RIOU (Elisabeth)

En qualité de représentantes des associations agréées des usagers du système de santé :

Madame ROBERT (Nathalie) association SPONDYLOACTION, membre titulaire,
Madame MAHAMMEDI (Sehade) association Actions traitements, membre suppléant,

Article 2 : La Directrice des politiques d'autorisation et d'innovation est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 12 juillet 2019

Dominique MARTIN
Directeur général